

Héliosoufre S*, Hélioterpen soufre (Action Pin)		SC	700 g/L	10	5,30	7,5	39,75	5250		-	-	-	H318	12	3	5	24	
Flosul SC, Azzuri (Vivagro)			800 g/L		4,75	4	19,00	3200	-				-	-	8		5	6
Microthiol Spécial liquide, Citrothiol liquide (UPL France)			825 g/L		2,50	12,1	30,25	10000					H317 - 319	8	3		48	

* Ce soufre additionné de dérivé terpénique est homologué à 7,5 L/ha.

● Soufres pour poudrage

Nom commercial	Sous forme	Concentration en s.a.	Emballage kg ou L	Prix € HT kg ou L	Dose/ha kg ou L	Prix €/ha	Restrictions d'utilisation (cf. marque-page)								
							Picto de danger	Avertissements mentions danger H3/H4			Nb appli. AMM	DAR	ZNT en m	DRE en h	
			CMR2	Environnement	Autres										
Fluidosoufre, Fluid ancre 2 (UPL France)		99 % sublimé	25	1,75	25	43,75		-	-	-	H317 - 319	3	3	5	48
Orofluid, Grain d'Or (Sapex Agro)		98,5 % trituré ventilé		0,90		22,50					8	5			
Oïdiol poudrage, Végésoufre (Vegelia)		97 % trituré ventilé	20	1,15	20	23,00					-	28	24		

● Autre origine minérale

Ce produit a un niveau d'efficacité variable et limité, le réserver à des situations d'infestation **modérée**. Il est préconisé en association avec du soufre mouillable à dose réduite ou un autre fongicide où il peut apporter une forme de curativité. Respecter les conditions d'emploi indiquées sur l'étiquette. 8 applications maxi par an.

Substance active	Nom commercial	Sous forme	Concentration en s.a.	Emballage kg ou L	Prix € HT kg ou L	Dose/ha kg ou L	Prix €/ha	g/ha s.a.	Restrictions d'utilisation (cf. marque-page)								
									Picto de danger	Avertissements mentions danger H3/H4			Nb appli. AMM	DAR	ZNT en m	DRE en h	
			CMR2	Environnement	Autres												
BICARBONATE DE POTASSIUM	Armcarb* (De Sangosse)		SP	850 g/kg	5	15,70	5 3(F)	78,50 47,10(F)	2550	-	-	-	-	8	1	5	6

* préconisé en association à 2 kg de soufre mouillable ou Héliosoufre à 1,5 L. Risque de phytotoxicité en fonction des conditions climatiques (températures élevées).

● Origine Naturelle (non Minérale)

Ces spécialités ont un niveau d'efficacité souvent inférieur aux produits conventionnels. Elles sont préconisées en association avec du soufre mouillable ou un autre fongicide à dose réduite. Respecter les conditions d'emploi indiquées sur l'étiquette.

CEREVISANE	Romeo (BASF Agro)	WP	94,10 %	1	152,00	0,25	38,00	235,25		-	-	-	-	10	1	5	6
COS-OGA	Bastid, Blason (Syngenta)	SL	12,5 g/L	10	24,00	2	48,00	25	-	-	-	-	8	3	5	6	
	Messenger (Jouffray Drillaut)																
HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE DOUCE	Prev-am Plus (Nufarm SAS)	SL	60 g/L	5	25,00	0,8 %	20,00	48		-	H411	H317 - 319 - 332	6	0	5	48	
	Limocide, Essen'ciel** (Vivagro)				22,00	1,6 0,8 % (F)	35,20 17,60 (F)	96 48 (F)									

** base 100 L d'eau/ha. La dose peut être de 0,6 % en association à 6 kg/ha maximum de soufre mouillable ou 4,5 L d'Héliosoufre.

Fongicides